

# Avis public

Le Plateau-Mont-Royal

# Montréal

## DEMANDES DE DÉMOLITION

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le comité d'étude des demandes de permis de démolition tiendra une séance le **mardi 10 septembre 2019, à 18h**, au bureau d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal situé au 201, avenue Laurier Est, au rez-de-chaussée dans la salle Plateau, afin de statuer, conformément au *Règlement régissant la démolition d'immeubles (2004-16)*, sur les demandes concernant les immeubles situés aux :

**4366-68, rue de Mentana**  
**257-259, avenue du Mont-Royal Est**

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis public ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au soussigné, à l'adresse suivante :

Bureau d'accueil du Plateau-Mont-Royal  
201, avenue Laurier Est, 5e étage  
Montréal (Québec) H2T 3E6

PRENEZ EN OUTRE AVIS que toute personne intéressée peut se faire entendre par le comité à ladite séance relativement à ces demandes.

Fait à Montréal, le 23 août 2019

Le secrétaire d'arrondissement,  
Claude Groulx